

LE MYTHIQUE DANUBE EN CROISIÈRE FLUVIALE

*VIENNE ET L'AUTRICHE, BUDAPEST ET LA HONGRIE,
PRAGUE ET LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE*



13 JOURS / 11 NUITS - DU 10 AU 22 OCTOBRE 2020

Groupe accompagné en français

ITINÉRAIRE

JOUR 1 – SAMEDI 10 OCTOBRE – QUÉBEC/MONTRÉAL/VIENNE

Départ en fin de journée de l'aéroport de Montréal (Trudeau) à bord d'un avion d'Austrian Airways (ou similaire) pour votre vol vers Vienne. Départ de Québec optionnel par autobus spécial (\$). Souper servi à bord.

JOUR 2 – DIMANCHE 11 OCTOBRE – VIENNE (S)

Arrivée en matinée à l'aéroport international de Vienne. Accueil par nos représentants et transfert à votre hôtel. Installation pour la nuit et reste de l'après-midi libre. Ce soir, vous serez conviés à un souper de bienvenue dans un restaurant près de votre hôtel. Nuit à votre hôtel.



JOUR 3 – LUNDI 12 OCTOBRE – VIENNE-EMBARQUEMENT SUR LE MS BEETHOVEN-MELK (PD-S)

Petit-déjeuner à votre hôtel. Journée libre jusqu'au transfert en après-midi sur votre navire fluvial, le MS Beethoven, pour votre magnifique croisière en formule « **tout inclus** » (repas et sélection de vins et d'alcools) durant votre séjour à bord. Attribution des cabines, présentation de l'équipage au salon du navire et cocktail de bienvenue. Dès le départ, après avoir pris possession de votre confortable cabine, il y aura présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. De l'animation musicale est prévue en soirée. Souper et nuit à bord.

VOTRE NAVIRE : LE MS BEETHOVEN

LE MS Beethoven, navire de 90 cabines et de 180 passagers.

Commodités à bord : salon de 180 places - pianorama bar - salle à manger - grand pont soleil avec transats - boutique - ascenseur. Climatisation sur l'ensemble du bateau et dans chaque cabine. Chauffage central, électricité 220V, télé-vidéo au salon, radar, radiotéléphone. **Commodités** : toutes les cabines sont équipées de douche et WC, TV, sèche-cheveux, coffre-fort, radio.



JOUR 4 – MARDI 13 OCTOBRE – DURNSTEIN-MELK

Tôt le matin, votre bateau accostera à Durnstein. Petit-déjeuner à bord. Visite de Durnstein, cette coquette ville fortifiée sur le Danube, au cœur de la vallée de la Wachau, région agricole dont les cultures sont centrées sur le raisin et l'abricot. Durnstein doit également sa renommée à Richard-Cœur-de-Lion qui fut capturé et gardé prisonnier au château de Durnstein par le Duc Léopold V en 1196. Dîner à bord et poursuite de la navigation sur le Danube jusqu'à la spectaculaire ville médiévale de Melk. Site où se trouve la grande abbaye bénédictine de Melk qui surplombe la ville et le fleuve. C'est à cet endroit qu'à l'époque médiévale, l'auteur italien de romans policiers, Umberto Eco, a écrit son fameux roman *Le nom de la rose*. L'action de son histoire se déroule d'ailleurs dans cette abbaye bénédictine. L'œuvre littéraire fut ensuite portée à l'écran en 1986 avec l'acteur britannique Sean Connery dans le rôle principal.



Une excursion facultative (\$) pour découvrir cette magnifique abbaye vous sera proposée. Retour au bateau pour le souper et la nuit à bord. Départ en soirée et poursuite de la navigation vers Bratislava.

JOUR 5 – MERCREDI 14 OCTOBRE – MELK-BRATISLAVA-NAVIGATION SUR LE DANUBE

Petit-déjeuner à bord. Tôt le matin, votre bateau accostera à Bratislava, la capitale de la Slovaquie. C'est également la ville d'origine des frères Stastny, le célèbre trio qui joua pour l'équipe de hockey les Nordiques de Québec. La ville est sise le long du Danube, à proximité des frontières de l'Autriche et de la Hongrie. Bratislava est entourée de vignobles et de montagnes, dont les Petites Carpates qui comptent plusieurs chemins de randonnée et des pistes cyclables dans la forêt. La vieille ville piétonne date du XVIII^e siècle et est connue pour ses bars et cafés animés. Perché au sommet d'une colline, le château de Bratislava surplombe la vieille ville et le Danube. Une visite guidée en français (\$) de cette jolie ville vous sera offerte. Dîner à bord du navire et poursuite de la navigation vers la ville de Kalocsa en Hongrie, où l'arrivée est prévue le lendemain matin. Souper et nuit à bord.



JOUR 6 – JEUDI 15 OCTOBRE – BRATISLAVA-KALOCSA-BUDAPEST

Petit-déjeuner à bord et arrivée à Kalocsa. La ville doit sa célébrité à la culture et à la transformation du paprika. Elle est aussi reconnue pour ses magnifiques broderies colorées confectionnées par les artisans locaux



et que vous retrouverez dans de nombreuses boutiques de la ville. Lors de cette escale, vous pourrez faire une excursion facultative guidée en français (\$) pour visiter la « Puszta », aussi également appelée la « Grande Plaine ». La Puszta est une vaste prairie plate considérée au XIX^e siècle comme l'Ouest sauvage de la Hongrie. D'immenses troupeaux de bétails y paissaient alors sous la garde de cow-boys. Cette plaine unique est classée au patrimoine mondial de

l'UNESCO depuis 1999. Lors de cette visite vous découvrirez en chars à bancs, moyen de transport pittoresque de la région, la Puszta, ses paysages époustouffants et sa faune surprenante. Vous aurez notamment l'occasion d'observer, dans une partie de la plus grande steppe du monde, des moutons raczka aux cornes torsadées, des cochons mangalica frisés, des boeufs gris aux longues cornes ainsi que des espèces d'oiseaux rares. Durant la visite, vous assisterez à une présentation des traditions équestres régionales tout en dégustant de la pálinka (eau de vie de prunes), des pogácsa (brioches salées) et de l'eau minérale à l'abri du soleil sous un toit de chaume. Les gardiens de chevaux, appelés csikòs vêtus de leur costume traditionnels de toile bleue exécuteront devant vous de surprenantes acrobaties et vous inviteront à prendre part à leurs jeux d'habileté. Retour à bord pour le souper. Arrivée tard en soirée à Budapest, la capitale de la Hongrie. Nuit à bord.



au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999. Lors de cette visite vous découvrirez en chars à bancs, moyen de transport pittoresque de la région, la Puszta, ses paysages époustouffants et sa faune surprenante. Vous aurez notamment l'occasion d'observer, dans une partie de la plus grande steppe du monde, des moutons raczka aux cornes torsadées, des cochons mangalica frisés, des boeufs gris aux longues cornes ainsi que des espèces d'oiseaux rares. Durant la visite, vous assisterez à une présentation des traditions équestres régionales tout en dégustant de la pálinka (eau de vie de prunes), des pogácsa (brioches salées) et de l'eau minérale à l'abri du soleil sous un toit de chaume. Les gardiens de chevaux, appelés csikòs vêtus de leur costume traditionnels de toile bleue exécuteront devant vous de surprenantes acrobaties et vous inviteront à prendre part à leurs jeux d'habileté. Retour à bord pour le souper. Arrivée tard en soirée à Budapest, la capitale de la Hongrie. Nuit à bord.

JOUR 7 – VENDREDI 16 OCTOBRE – BUDAPEST

Après le petit-déjeuner à bord, visite libre, ou facultative avec guide francophone (\$), de Budapest. Budapest, ou anciennement *Ofen-Pesth*, est la plus grande ville de la Hongrie. Elle se situe en aval du coude du Danube entre le massif de Transdanubie et l'Alföld. Ses habitants sont les Budapestois (en hongrois, budapesti, -ek). La ville actuelle a été fondée en 1873 par la fusion de trois villes, Buda (alors capitale de la Hongrie), Pest et Óbuda. Considérée comme l'une des plus belles villes d'Europe et comme la « perle » du Danube, Budapest est reconnue pour son panorama, le quartier du château de Buda, l'avenue Andrásy et le métropolitain du Millénaire qui figurent au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Destination touristique importante, la ville attire plus de 4,3 millions de visiteurs par année. Elle est également le principal centre politique, culturel, commercial et industriel du pays. Elle abrite le Parlement hongrois, les bâtiments ministériels et les ambassades ainsi que les sièges sociaux de plusieurs entreprises hongroises. Son ancien statut de co-capitale de l'Autriche-Hongrie lui confère un rayonnement important dans la Mitteleuropa. La partition du royaume de Hongrie à la suite du traité de Trianon en 1920 en fait une ville démesurée pour



la Hongrie dans ses frontières actuelles. La macrocéphalie dont est atteinte la ville se concrétise par la convergence de la plupart des réseaux routiers et ferroviaires du pays en son centre et des écarts démographiques et économiques disproportionnés entre la capitale et la province (près de 20 % de la population hongroise est budapestoise). Avec ses 1 702 297 habitants (l'aire urbaine en compte 2 524 697), Budapest est également la ville la plus peuplée d'Europe centrale (si l'on exclut Berlin de l'Europe centrale). Elle en est également une importante plaque tournante des échanges économiques. Budapest abrite le siège de l'Institut européen

d'innovation et de technologie. Si vous le souhaitez, vous pourrez remonter à bord du navire pour le dîner (inclus) ou choisir de prendre votre repas dans un des très nombreux restaurants locaux. Souper à bord. En soirée, une excursion facultative (\$) vous sera offerte pour assister à une soirée folklorique dans un établissement de la capitale avec transfert inclus (aller-retour) depuis votre navire. Navigation de nuit vers Esztergom.

JOUR 8 – SAMEDI 17 OCTOBRE – BUDAPEST-ESZTERGOM

Petit-déjeuner à bord. Ce matin, visite libre de la charmante Esztergom, une des plus anciennes villes de Hongrie. Se trouvant à une cinquantaine de kilomètres de Budapest, Esztergom est située au bord du Danube. De l'autre côté du fleuve se trouve la ville slovaque de Štúrovo reliée à Esztergom par un pont. La ville est entourée des monts du Pilis qui offrent de nombreuses possibilités d'excursions. Esztergom est surtout connue pour sa basilique, une des plus grandes d'Europe centrale et offre de nombreuses attractions touristiques.



Retour à bord pour le dîner et navigation en après-midi vers la ville de Vienne. Souper à bord, soirée de gala et nuit à bord alors que votre navire voguera sur le Danube vers la belle ville de Vienne.

JOUR 9 – DIMANCHE 18 OCTOBRE – VIENNE

Le **MS Beethoven** accostera tôt le matin à Vienne. Petit-déjeuner à bord. Journée complète consacrée à la visite de la ville de Vienne. Vous aurez le loisir de la visiter par vous-même, en toute liberté et à votre gré, ou d'adhérer à une ou deux (AM et PM) excursions facultatives (\$) qui vous seront offertes. Ceux qui choisiront



cette dernière option feront une visite guidée du château de Schönbrunn durant l'avant-midi et une autre visite guidée de la Hofburg et du musée de l'Impératrice Sissi en après-midi. Vous pourrez profiter de votre escale pour prendre vos repas dans des restaurants de votre choix, mais ceux qui préféreraient pourront revenir à bord du navire pour dîner et souper (inclus dans votre forfait croisière). Peuplée d'environ 1,8 million d'habitants, Vienne

est le principal centre culturel, politique et économique de l'Autriche. Jusqu'au début du XX^e siècle, elle était la plus grande ville germanophone au monde. Aujourd'hui, elle figure à la deuxième place derrière Berlin. L'origine de Vienne remonte au VI^e siècle avant l'ère chrétienne. Au cours du Moyen-Âge, la ville devient la capitale du Saint-Empire romain germanique.

Ville de palais et de musées, Vienne est aussi être considérée comme une capitale mondiale de la musique. Souper à bord. En soirée, incluant les transferts depuis votre navire, une excursion facultative (\$) vous sera proposée pour assister à un concert de musique viennoise. Dernière nuit à bord.

JOUR 10 – LUNDI 19 OCTOBRE – VIENNE - DÉBARQUEMENT - CESKY KRUMLOV-PRAGUE (PD-D)

Après votre petit-déjeuner à bord, débarquement vers 9h00 avec « armes et bagages » et départ en direction de la République tchèque pour atteindre la jolie ville médiévale de Cesky Krumlov en milieu de matinée. Visite de la « Bohème-du-Sud » et traversée par la Vltava, surplombée par son impressionnant château médiéval. Vous pourrez faire une agréable promenade dans les rues étroites et les charmantes places de cette charmante ville de Bohème. Votre dîner sera servi dans une auberge médiévale en bordure de la Vltava et temps libre pour faire d'autres découvertes ou du shopping avant de reprendre la route vers Prague que vous atteindrez en fin d'après-midi. Installation à votre hôtel situé en plein cœur de la capitale. Souper libre et nuit à Prague.



JOUR 11 – MARDI 20 OCTOBRE – PRAGUE (PD)

Petit-déjeuner à votre hôtel. La matinée sera consacrée à la visite guidée de la capitale. Vous visiterez le quartier Malá Strana, la magnifique tour poudrière qui voisine la belle Maison municipale, la place de la Vieille-Ville et sa splendide horloge astronomique, l'église Notre-Dame de Týn, le quartier juif Josefov avec ses synagogues et son cimetière très ancien, la place Venceslas et le célèbre pont Charles surmonté d'une trentaine de statues de saints. Le dîner sera libre pour vous permettre de choisir parmi la multitude de restaurants de la ville. L'après-midi et le souper seront libres également. Nuit à votre hôtel de Prague.

JOUR 12 – MERCREDI 21 OCTOBRE – PRAGUE (PD – S)

Petit-déjeuner à votre hôtel. Aujourd'hui, vous pourrez consacrer la matinée à découvrir le splendide Château de Prague. Le Livre Guinness des records l'a listé comme le plus grand château ancien du monde. Il s'étend



sur 570 mètres de long et sur 130 mètres de large. Situé sur la colline de Hradčany et dominant la Vieille-Ville de Prague et Malá Strana, cet ensemble monumental émerge d'une couronne de jardins et de toits et déploie sa longue façade horizontale d'où jaillissent les tours de la cathédrale Saint-Guy et de la basilique Saint-Georges. Vous visiterez la cathédrale de même que les principales salles d'apparat du palais, qui abrite encore aujourd'hui la présidence de l'état.

Vous regagnerez ensuite le centre-ville de Prague en empruntant la célèbre ruelle d'Or jusqu'à la sortie du château. Lors de votre descente de la colline du château, vous pourrez visiter la magnifique église Saint-Nicolas, chef d'œuvre de l'art baroque, avec son orgue magnifique utilisé par nul autre que Wolfgang Amadeus Mozart lors de ses nombreux concerts donnés à Prague. À quelques pas de là, un arrêt à la belle église Notre-Dame-de-la-Victoire vous permettra d'admirer la très célèbre statue de l'Enfant-Jésus de Prague. Ce soir, un souper d'au revoir aura lieu dans une brasserie bien connue avec repas composé de grillades variées, de bières tchèques, d'eau et de vins de Bohème et de Moravie à volonté. Le tout, dans une ambiance musicale et folklorique. Retour à votre hôtel pour la nuit.



JOUR 13 – JEUDI 22 OCTOBRE – PRAGUE/MONTRÉAL/QUÉBEC (PD – REPAS À BORD DES VOLS)

Petit-déjeuner à votre hôtel. En matinée, transfert à l'aéroport de Prague pour votre vol, avec correspondance vers Montréal. Continuation vers Québec (\$) pour ceux qui auront choisi cette option. Plusieurs collations et repas seront servis durant les vols.

Légende

PD – Petit-déjeuner

L – Lunch

S – Souper



POUR EFFECTUER CE VOYAGE, LES CITOYENS CANADIENS DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UN PASSEPORT AVEC UNE POST-VALIDITÉ DE TROIS MOIS. ASSURANCES-VOYAGE FORTEMENT RECOMMANDÉES.

PRIX DE CE VOYAGE AU DÉPART DE MONTRÉAL (occ. double) : DÉPART DE QUÉBEC (EN AUTOCAR + 125 \$ PAR PERSONNE)

TARIFS PAR PERSONNE	Paiement en comptant, par chèque ou par carte de crédit
Cabine pont principal	\$ 4499.00
Cabine pont intermédiaire	\$ 4729.00
Cabine pont supérieur	\$ 4999.00
Supplément occupation simple	+ \$ 1200.00

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Par chèque ou argent ou par carte de crédit

DÉPÔT : 1500 \$ par personne à la réservation

PAIEMENT FINAL : 90 jours avant le départ

LE PRIX COMPREND :

- Le transport aérien avec Austrian Airlines de Montréal à Vienne, ou autre transporteur officiel, et de Prague à Montréal, avec correspondance.
- Le logement en hôtels de catégorie 4* (ou similaires) durant tout le circuit en Europe centrale : Vienne (1 nuit); Croisière sur le **MS Beethoven** (7 nuits), Prague (3 nuits).
- Les repas mentionnés dans l'itinéraire, 26 repas (**incluant la formule TOUT INCLUS « légère » durant la croisière**), vos trois repas par jour incluant l'eau, le vin, la bière, les jus de fruits à discrétion et un café servis lors des repas pris à bord du bateau, ainsi que les boissons au bar, sauf le champagne et les vins proposés sur la carte des vins (non-inclus sont: les lunch des 2^e, 10^e et 11^e jours, et les soupers des 10^e et 11^e jour) en plus des repas servis sur les vols:
 - Tous les petits-déjeuners (11)
 - 7 dîners
 - Les soupers, un total de 9 durant le voyage (circuit et croisière.)
 - Deux soupers spéciaux « de bienvenue à Vienne et d'au revoir à Prague » (inclus dans le total).
- Les transferts aéroport-hôtels et retour
- Toute la partie circuit en autocar
- En plus des visites guidées incluses en République tchèque, le prix d'entrée pour les visites intérieures lors de ces visites incluses telles que décrites dans l'itinéraire.
- Les services d'un accompagnateur du Voyageur durant tout le voyage (avec un minimum de 20 passagers).
- La contribution au fonds d'indemnisation des agences de voyages (FICAV) à raison de 1.00\$/1000.00\$

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses d'ordre personnel, passeport, téléphones, blanchisserie, etc.
- Les assurances-voyage (fortement recommandées).
- Les repas non mentionnés comme étant inclus.
- Les activités et visites non spécifiquement indiquées comme étant incluses.
- Les excursions facultatives hors programme qui vous seraient proposées durant votre voyage.
- Les pourboires aux chauffeurs, aux serveurs des restaurants, aux femmes de chambre, aux guides locaux ainsi qu'à votre accompagnateur du Voyageur.
- Les taxes, les variations du taux de change, les surcharges ou les autres frais imposés par les gouvernements, compagnies aériennes ou autres instances et qui ne seraient pas connus au 30 mars 2019.
- Toute prolongation de séjour ou modification de parcours non prévu selon l'itinéraire.
- Le trajet de Québec vers l'aéroport Montréal-Trudeau (125 \$ aller-retour).

INFORMATION ET RÉSERVATIONS :

Le Voyageur de Québec

120-3229 Chemin des Quatre-Bourgeois, Québec, QC, G1W 0C1

Téléphone: 418-977-4080 / 1-877-977-4080

infoquebec@levoyagistedequébec.com

www.levoyagistedequébec.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DU VOYAGISTE DE QUÉBEC

AVANT D'EFFECTUER VOTRE RÉSERVATION, VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE LIRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES SUIVANTES.

AVIS IMPORTANT: Tout passager qui s'inscrit à l'un de nos voyages accepte les conditions et politiques du Voyagiste de Québec lesquelles constituent un contrat.

LE OU LES DÉPÔTS ET LE PAIEMENT FINAL SONT 100% NON REMBOURSABLES ET NON TRANSFÉRABLES.

Prix indiqués

- Tous les prix sont en dollars canadiens (sauf avis contraire) et sont établis sur la base de deux adultes partageant une même chambre.
- Les prix indiqués excluent la contribution de 1,00 \$ par tranche de 1000 \$ au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (OPC). À partir du 1er janvier 2019 pour les nouvelles factures émises, la contribution au Fonds d'indemnisation sera sans frais.
- Les prix indiqués excluent les frais de services à l'hôtel où ils sont exigés, les dépenses personnelles (consommations aux repas, vin ou alcool, les excursions facultatives, assurances, pourboires, taxes d'aéroport à destination si applicables) et tout ce qui n'est pas spécifiquement stipulé comme étant compris dans le forfait et doivent être acquittés par le passager.
- Le client reconnaît que le prix du contrat peut être modifié advenant une surcharge de carburant ou une augmentation du taux de change. Dans un tel cas, si la modification entraîne une augmentation du prix de moins de 7 % excluant la TPS et la TVQ, le client s'engage à payer la différence et, si la modification entraîne une augmentation du prix égale ou supérieure à 7 % du prix, excluant la TPS et la TVQ, le client pourra alors choisir entre (1) l'annulation du contrat et le remboursement intégral du prix, ou (2) l'acceptation des services de remplacement offerts par Le Voyagiste de Québec. Cependant, aucune modification du prix ne peut avoir lieu à moins de 30 jours du départ.

Conditions d'inscription

- Un dépôt est requis au moment de la réservation.
- Le montant total du dépôt est 100% non remboursable et non transférable.
- Vos coordonnées complètes telles que nom, prénom, date de naissance, adresse postale et autres vous seront demandées.
- Il est impératif que les nom et prénom donnés soient identiques à ceux figurant sur votre passeport.
- Le voyageur doit avoir pris pleinement connaissance du circuit, de ses spécificités ainsi que des conditions générales du Voyagiste de Québec.
- Pour participer à un circuit, les voyageurs doivent être autonomes. Ils doivent pouvoir se déplacer sans l'assistance de l'accompagnateur ou de toute autre personne et ne doivent pas ralentir le rythme du groupe.

- Tout voyageur invalide, ayant un handicap et/ou des allergies, doit en aviser l'agence dès son inscription. Toutefois, n'ayant aucun contrôle sur les fournisseurs de services, Le Voyagiste de Québec ne peut en aucun cas garantir l'absence de substances allergènes durant le voyage.
- Les modes de paiement acceptés sont : paiement comptant, carte de débit, virement Interac, chèque et cartes de crédit Visa ou Mastercard.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT:

Dans le cas de paiement par carte de crédit, la signature du détenteur de la carte est obligatoire. Dans le cas de réservations faites par téléphone, le consommateur, en permettant l'usage de son numéro de carte de crédit par l'agent de voyages, s'engage à respecter les conditions de réservation même s'il n'a pas signé la formule appropriée. Une autorisation verbale est suffisante pour confirmer une réservation. Toutefois, à la demande du conseiller en voyages, le voyageur devra stipuler par écrit qu'il accepte que sa carte soit utilisée sans signature.

PAIEMENT PAR CHÈQUE

Si votre chèque est refusé par l'institution financière, le Voyagiste de Québec se garde tous les droits d'annuler votre voyage sans préavis. Une pénalité de 50 \$ sera appliquée et un chèque certifié pourra être exigé si l'inscription demeure active.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Une demande d'annulation de voyage doit être faite par écrit et est effective à la date à laquelle Le Voyagiste de Québec reçoit cet avis.
- Le (ou les) dépôt(s) et le paiement final sont 100 % non remboursable(s) quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles.
- Pour d'autres fournisseurs, veuillez référer directement aux conditions générales du fournisseur.
- En cas de partage de chambre : si votre compagnon (compagne) de voyage annule et que vous désirez tout de même participer au voyage, le supplément pour l'occupation simple devra être payé.
- Le Voyagiste de Québec se réserve le droit d'annuler un voyage en raison d'un manque de participants. Dans ce cas, un remboursement sera effectué immédiatement.

ASSURANCE DES VOYAGEURS

- Il est fortement conseillé de souscrire une assurance voyage.
- Si le voyageur bénéficie déjà d'une assurance-voyage via sa carte de crédit ou toute autre assurance personnelle, il est de sa responsabilité de vérifier qu'elle est adéquate. L'assurance doit idéalement inclure:
 - Annulation et interruption de voyage : connaître le montant couvert.
- - Frais médicaux et hospitaliers : connaître le nombre de jours de couverture.
 - Assurance accident et assurance bagages.

DOCUMENTS REQUIS

Le voyageur s'engage à obtenir, à ses frais, tout document exigé par les autorités gouvernementales compétentes : passeports, visas...

Le passeport :

Tout voyageur doit détenir un passeport valide au moment du départ et pour une période allant jusqu'à 6 mois après la date de retour au Canada ou selon les exigences des différentes destinations et nous fournir une photocopie au moment de l'inscription.

Les visas :

Pour certains pays, un visa de tourisme est demandé. Lorsque possible, le Voyagiste de Québec fera les démarches pour l'obtention du ou des visas requis pour tous les voyageurs du groupe.

Vous devrez fournir les documents demandés pour l'obtention du ou des visas avant la date d'échéance qui vous sera confirmée par votre agent de voyages.

Autres documents :

Les officiers des douanes et immigration, à leur discrétion, peuvent refuser l'entrée d'un passager dans leur pays. Le Voyagiste de Québec se dégage de toute responsabilité de la décision de ces derniers, peu importe les circonstances. Un casier judiciaire peut être un obstacle à l'entrée. Il est de la responsabilité du passager d'avoir en sa possession tous les documents de voyage pertinents. Il est possible que l'on demande à un parent voyageant avec un enfant de présenter un affidavit signé par l'autre parent autorisant l'enfant à voyager.

Documents perdus ou volés :

Les documents de voyages perdus ou volés ne sont ni remboursés ni remplacés. Tous les frais reliés devront être assumés par le voyageur.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Vols :

Les compagnies aériennes, les horaires de vols et les correspondances sont donnés à titre indicatif seulement et sont sujets à changements sans préavis. Le Voyagiste ne peut être tenu responsable pour tout retard, modification ou annulation de vols. Il est de votre responsabilité de vérifier les horaires de vols vingt-quatre (24) heures avant votre départ et votre retour et de vous présenter à l'aéroport 3 heures avant le départ. Toute sélection des sièges se fait au comptoir de la compagnie d'aviation au moment du départ. Les réservations de groupes auprès des compagnies aériennes ne permettent pas d'effectuer une sélection de sièges.

Itinéraire :

Le déroulement de l'itinéraire et l'ordre des visites prévues, de même que les horaires indiqués peuvent être modifiés en fonction des circonstances, de situations imprévues et des conditions qui prévalent sur place : la météo, l'achalandage extraordinaire sur certains sites, l'escale annulée, déviation du navire, problème politique, grève, fête nationale, fermeture, etc. Les compagnies aériennes, les hôtels, les moyens de transport, les types d'appareils, et d'autres prestations peuvent être sujets à changements si les conditions l'exigent. Il se peut que ces changements amènent l'agence et/ou ses mandataires à modifier le circuit proposé initialement. L'agence s'efforcera de maintenir le meilleur niveau possible dans ces éventuels changements. Les modifications sont finales et sans recours.

Modification d'itinéraire croisière :

Toutes les compagnies de croisière peuvent en tout temps annuler et changer les ports d'escale et/ou l'itinéraire complet sans préavis. Le Voyagiste de Québec ne peut être tenu responsable pour toutes pertes aux passagers dues à ces changements, annulations ou substitutions.

Correspondants et guides locaux :

Les circuits et visites mentionnés dans les itinéraires sont effectués par des guides locaux en général. Pour la plupart des visites, Le Voyagiste de Québec fournit des guides locaux de langue française, mais il faut comprendre que les accents peuvent varier d'un pays à l'autre. Les transferts d'arrivée et de départ sont effectués par des personnes (ne parlant pas nécessairement le français) et n'incluent pas nécessairement les services de guides locaux.

Lieu de départ de l'accompagnateur :

Pour certains départs en avion, le lieu de départ de l'accompagnateur peut varier. Celui-ci vous rejoindra à l'aéroport à votre correspondance ou à destination. L'endroit vous sera confirmé dans vos documents voyages.

Hébergement et attribution des chambres :

Seuls les hôteliers ont le contrôle sur l'attribution des chambres suivant la catégorie réservée. Les demandes particulières concernant l'équipement de la chambre et sa situation peuvent être transmises à l'hôtelier. Ces demandes ne constituent en aucun cas une confirmation. Le Voyagiste se réserve le droit de remplacer les hébergements par d'autres de catégorie similaire. À noter que les normes d'hébergement en Europe et dans plusieurs pays diffèrent des normes nord-américaines, notamment concernant la taille des chambres (et plus particulièrement celles en occupation simple) et la climatisation.

Les sièges dans l'autocar :

Durant les transferts et voyages en autocar, par souci d'équité vis-à-vis de tous les passagers, la rotation des places est obligatoire, et le guide ou l'accompagnateur ont pour mission de faire appliquer cette règle sans exception. Le Voyagiste se réserve le droit d'adapter la taille du véhicule en fonction du nombre de participants.

Service non-utilisé :

Aucun remboursement ne sera effectué pour tout service non utilisé pendant le voyage.

RESPONSABILITÉS

- Le Voyagiste de Québec est détenteur d'un permis du Québec, conformément à la loi sur les Agents de Voyages du Québec.
- Le Voyagiste de Québec souscrit une assurance responsabilité civile conformément à la loi.
- Le Voyagiste de Québec agit seulement en qualité d'agent en ce qui concerne les arrangements d'hôtels ou de transports soit par avion, train, autobus, taxi ou autre et n'assume aucune responsabilité pour : retard, perte de biens personnels, blessure, accident, décès, dommage, incommodité, perte de jouissance, bouleversement, désappointement ou détresse résultant d'un des motifs suivants : toute action injustifiable ou négligente ou toute omission de la part de quelque fournisseur de services que ce soit, maladie, vol, conflit de travail, panne mécanique, quarantaine, faillite, guerre, contraintes gouvernementales, fermeture des frontières, mauvaises conditions atmosphériques ou catastrophes naturelles, fermeture éventuelle ou mauvais état des routes d'accès ou tout autre contretemps échappant à son contrôle, arrivée du voyageur en retard à l'aéroport le jour du départ ou aux différentes convocations durant le circuit quelle qu'en soit la raison.

RESPONSABILITÉ DES VOYAGEURS

- Le consommateur a la responsabilité d'être suffisamment en santé et autonome pour entreprendre le voyage. Le Voyagiste de Québec se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser de vendre un voyage à un consommateur et d'annuler avant le départ une réservation déjà effectuée et payée. En un tel cas, la responsabilité du Voyagiste de Québec se limitera au remboursement des montants payés par le consommateur. De plus, pendant un voyage, dans tous les cas où le consommateur aurait une conduite préjudiciable aux guides, aux accompagnateurs, aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, le consommateur pourra être immédiatement expulsé et devra assumer seul tous les frais occasionnés par sa conduite, y compris tous les frais supplémentaires qu'il devra déboursier pour son transport, son hébergement, son séjour et son rapatriement. En cas d'expulsion d'un consommateur, Le Voyagiste de Québec ne sera responsable envers ce consommateur d'aucun

remboursement et/ou frais et/ou dommage, qu'elle qu'en soit la nature.

CAS DE FORCE MAJEURE

Selon l'article 1470 du Code Civil du Québec, constitue un cas de force majeure tout événement imprévisible et irrésistible; cela comprend notamment tout incident, inconvénient ou sinistre provoqué par la nature, inondation, tremblement de terre, éruption volcanique, conditions climatiques exceptionnelles, épidémie, incendie, vols annulés retardés ou déviés, accident, guerre, insurrection, émeute, acte de terrorisme, arrêt ou ralentissement de travail spontané, lock-out, panne de lignes de télécommunications ou d'électricité, acte de gouvernement ou ordonnance d'un tribunal ou d'une autorité publique.

Le cas échéant, la partie dégagée de ses obligations pour cause de force majeure doit, lorsque possible, prendre les mesures requises pour faire cesser l'acte ou l'événement qui rend cette exécution impossible ou, à défaut de pouvoir se faire, atténuer son impact.

Quant à la partie qui est créancière de l'obligation inexécutable, elle peut, en pareilles circonstances, tant que l'empêchement subsiste, prendre les mesures appropriées pour réduire le préjudice subi, sans avoir à répondre des pertes, le cas échéant, que ces mesures temporaires peuvent occasionner à l'endroit de la partie débitrice de l'obligation inexécutable.

En cours de voyage, le paiement des frais et surcoûts relatifs à toute modification, annulation, altération, réorganisation en tout ou en partie d'un programme ou d'un itinéraire rendues nécessaires et incontournables suite à la survenance de cas caractérisés comme force majeure, pourraient être sous la responsabilité des passagers. Les organisateurs et leurs représentants mettront cependant dans ces circonstances tous leurs efforts pour minimiser les frais occasionnés par ces circonstances imprévisibles et irrésistibles.

RÉCLAMATIONS

Il est essentiel de nous communiquer toute plainte le plus rapidement possible et ce même en cours de voyage, vous êtes responsable de communiquer tout problème ou insatisfaction à notre représentant ou accompagnateur. De plus, s'il y a lieu, vous devez dans les quatorze (14) jours suivant la date de votre retour de voyage, nous faire parvenir par écrit, les détails de votre plainte ou réclamation.